

# VŒUX 2023

## **Chuisnoises, Chuisnois,**

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu en nombre à l'invitation du Conseil Municipal.

Je voudrais également saluer la présence de :

- Laure DE LA RAUDIERE, conseillère Départementale d'Eure et Loir et Présidente de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques des Postes et de la distribution de la Presse).
- Hervé BUISSON, vice-président du Conseil Départemental d'Eure et Loir ;

Leur présence témoigne de tout l'intérêt qu'ils portent à la Commune de Chuisnes et ses habitants : je les remercie vivement.

Nous sommes pratiquement à mi-mandat et il s'agit de la première cérémonie des vœux du Conseil Municipal élu en mars 2020, le COVID nous ayant empêché d'organiser cette cérémonie pendant 2 ans.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et vœux. C'est l'occasion de faire un bilan d'étape.

Au cours des ces 3 années, nous avons :

- Terminé les travaux d'aménagement de l'Espace Nature et Biodiversité ;
- Réalisé l'aménagement du hameau de Beaumont (bordures caniveaux, trottoirs, parkings, espaces verts, plateau surélevé) ;
- Effectué l'aménagement du hameau de Barizeau (bordures caniveaux, trottoirs, voiries ;
- Busé la vallée de Faucilly qui s'éboulait au Pont des Nouettes ;
- Aménagé l'entrée du bourg en arrivant de la Départementale 923 avec plateau surélevé, parking, jardins paysagers, entrée du cimetière et création d'un jardin du souvenir dans le cimetière ;

- Réfection totale de la rue des Pommiers au hameau des Châtelets (bordures caniveaux, trottoirs, espaces verts, voiries) ;
- Création d'un parcours santé senior situé près du restaurant scolaire (financement CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Centre Val de Loire) ;
- Réfection sente piétonne (y compris réseaux) qui relie la rue des Fleurs et le centre bourg) ;
- Réfection de la toiture de l'église et de l'abside (côté place de l'Eglise) ;
- Restauration de 6 statues à l'église ;
- Achat de tablettes numériques dans le cadre du plan de relance informatique dans les écoles ;
- Acquisition parcelle qui jouxte l'Espace Nature et Biodiversité où l'on découvre les vestiges du canal Louis XIV ;
- Acquisition d'un étang à l'entrée du village rue du Feu de Saint Jean.

Plus de 600 000 € d'investissements ont été réalisés avec un montant de subvention perçu d'environ 274 000 € soit 55 % (Etat, Région, Département, Communauté de Communes, Caisse Retraite).

Pour 2023, il nous reste à terminer le programme de travaux prévus antérieurement notamment le remplacement des menuiseries extérieures de la mairie (double vitrage) dont l'entreprise commencera la pose lundi prochain, et l'aménagement du terrain situé 11 rue des Longs Champs, que la commune a préempté et qui sera constitué d'un verger, d'un espace jeux pour enfants et d'un terrain de pétanque.

En 2023, la construction de la maison des Associations sera lancée, près du restaurant scolaire, avec le cabinet ARCHIGONE, en qualité de maître d'œuvre (même architecte que le restaurant scolaire).

- La réfection des trottoirs rue des 3 Ponts est programmée ;
- La réfection de la couverture de l'église côté terrain de loisirs est prévue.

Devant l'augmentation du coût de l'électricité, le Conseil Municipal a déjà réfléchi sur les différences sources d'économies réalisables.

Un diagnostic performance énergétique a été réalisé sur les bâtiments école, bibliothèque, salle polyvalents : 3 bâtiments sont classés en D et 1 en E.

Une étude réalisée par SYNELVA PRODUCTION est en cours pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture plein sud (bâtiment ancienne mairie et bâtiment bibliothèque).

Concernant l'éclairage public, le passage avec des équipements en LEDS est envisagé avec le soutien de la Communauté de Communes. D'autre part, les horaires d'éclairage public seront réduits en harmonie avec les autres communes de la Communauté de Communes (arrêt de l'éclairage public de 21h30 à 6h).

La commune a présenté deux dossiers dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale : le premier concerne l'aménagement du terrain de loisirs situé derrière l'église et le deuxième la réfection de la mare de Beaumont au chapitre biodiversité. Ce contrat devrait être signé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Je souhaitais évoquer le tissu associatif en plein essor de notre commune.

L'Amicale de Chuisnes a vu la création d'une nouvelle section : la pétanque. A ce jour, l'Amicale de Chuisnes compte 75 adhérents :

15 à la section tir,  
40 à la section pétanque et  
20 à la section jeux et loisirs créatifs.

La nouvelle association « les Amis des Espaces Nature et Biodiversité » compte 25 adhérents. Cette association, dont l'objectif est de mettre en valeur les Espaces Nature sur la commune, a déjà réalisé le renforcement de la clôture du parc à moutons et la construction d'une cabane pour les moutons.

En y ajoutant les associations « CHUISNES EN FETES », « LES P'TITS LOUPS DE CHUISNES », « LE BIEN ALLER EURELIEN », c'est 140 adhérents que comptent nos associations locales.

En 2022, des nouvelles manifestations ont vu le jour :

Concert au Moulin Coeure ;  
Le Forum des Associations ;  
La Grande Balade ;  
Conférences réalisées par la Gazette Beauce Perche et Thymerais ;  
Le Marché Fermier ;  
Plantation d'un arbre pour chaque naissance à la Ste Catherine en matinée.

En 2023, le 03 juin, en matinée,, nous organiserons l'inauguration de l'Espace Nature et les diverses réalisations effectuées depuis le début du mandat. Vous êtes bien sûr cordialement invités. Nous en reparlerons.

En fin de journée, un concert de GOSPEL est prévu à l'église.

Un regret pour 2022, la fermeture d'une classe suite au départ de 22 élèves au collège non compensée par l'arrivée de nouveaux élèves. Notre école compte dorénavant 5 classes au lieu de 6.

Le lotissement la Grand Maison est maintenant viabilisé pour la 1<sup>ère</sup> tranche soit 17 lots. La commercialisation est réalisée par la Société Pierres et Territoires. 5 permis de construire ont été délivrés.

### **MESDAMES, MESSIEURS,**

Nous sommes heureux de ce qui a d'ores et déjà été réalisé et nous savons tous qu'il reste beaucoup à faire. La situation économique globale de notre pays est difficile, raison de plus pour ne pas baisser les bras. Raison de plus d'aller de l'avant pour préparer l'avenir de notre village.

Nous le ferons avec l'entière collaboration du personnel communal, qu'il soit administratif, technique, ou des écoles.

Nous le ferons avec tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre commune, pour la rendre plus rayonnante, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement.

Nous le ferons avec tous les prestataires et entreprises qui travaillent pour la commune. Je sais que nous pouvons compter sur les bénévoles des associations.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter des vœux de santé et de bonheur.

### **BONNE ET HEUREUSE ANNEE !**

Je vous remercie de votre attention. Je vous invite à présent avec grand plaisir à partager le verre de l'amitié